

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazetta militare svizzera

Band: 71=91 (1925)

Heft: 1

Artikel: Le Protocole de Genève et la Suisse

Autor: Sarasin, Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-4426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenza, che ognuno riprenda e completi nella vita privata, attraverso studi, esercizi e discussioni, gli insegnamenti ed i principii appresi in servizio.

Pertanto, nello stesso modo in cui è dovere specialmente dell'ufficiale di prendere parte attiva al lavoro delle *associazioni che hanno carattere militare* e particolarmente delle società di ufficiali, di sott-ufficiali, di tiro e dei corsi preparatorii, così ogni ufficiale non solamente dovrebbe ricevere e leggere i *periodici* della Società Svizzera degli Ufficiali, ma anche dovrebbe secondo la possibilità portarvi il suo contributo di collaborazione.

Rivolgiamo pertanto ai nostri lettori l'invito di abbonarsi ai nostri periodici e di raccomandarne l'abbonamento ai loro camerati e soprattutto ai giovani.

Il prezzo dell'abbonamento annuale è di fr. 6 per la «Gazzetta Militare» e di fr. 11 per la stessa con la «Vierteljahrsschrift für Kriegswissenschaft». Il prezzo modesto dovrebbe permettere a tutti di ricevere queste pubblicazioni.

Per il Comitato Centrale, Il Presidente: Colonello Divisionario Sarasin.

Il Redattore: Tenente-Colonello VonderMühll.

Le Protocole de Genève et la Suisse.

Par le Colonel Divisionnaire Ch. Sarasin, Cdt. 2. Div., Président de la Société Suisse des Officiers, Grand Saconnex (Genève).

Le protocole de Genève prévoyant une réduction des armements des puissances, a déterminé en Suisse, plus particulièrement en Suisse occidentale, un mouvement d'opinion, qui part incontestablement d'une idée élevée, mais qui, s'il se développe, pourrait avoir pour notre patrie des conséquences graves parce qu'il fait abstraction de réalités qu'on ne peut pas négliger.

Couramment on entend dire chez nous que la Suisse, petite puissance neutre et pacifique, devrait donner dès maintenant le bon exemple en réduisant, sinon en supprimant, son armée et son budget militaire.

A cette manière de voir, qui a pénétré même dans notre corps d'officiers, je voudrais opposer brièvement les considérations suivantes:

La première forme de désarmement et la seule vraiment efficace est celle du désarmement moral. Or dans cette voie la Suisse a depuis longtemps donné l'exemple. Notre nation ne connaît pas le chauvinisme; elle ne veut connaître ni haine, ni envie, ni rancune vis-à-vis d'aucune autre nation, et elle ne cultive aucune ambition qui puisse être offensante ou dangereuse pour qui que ce soit. Elle ne demande qu'une chose, c'est d'être et de rester maîtresse de ses propres destinées. C'est de cette conception qu'est née l'horreur des

Suisses pour toute immixtion dans la politique internationale, c'est d'elle que découle la *neutralité helvétique*, si souvent mal comprise et injustement décriée.

Si nous considérons en second lieu la question même des armements, il est impossible de ne pas admettre que la Suisse est de tous les pays de l'Europe centrale celui qui depuis longtemps s'est contenté du système militaire à la fois le plus modeste et le plus démocratique, celui de l'armée de milice. Tandis que dans d'autres pays on retenait et on retient encore les recrues sous les drapeaux pendant des années, en Suisse on les instruit en 65 jours ou 90 jours au maximum. Nous ignorons l'armée permanente; nos officiers, sauf quelques rares exceptions, consacrent la plus grande partie de leur temps à des carrières civiles, qui les tiennent en contact avec toutes les classes de nos populations. Le militarisme est inconnu chez nous, quoi qu'on en dise.

Nous sommes donc largement autorisés à dire à ceux qui nous demandent de donner l'exemple de la réduction des armements: Cet exemple, il y a longtemps que la Suisse l'a donné. Quand il aura été suivi, il sera toujours temps de voir si nous voulons aller plus loin.

Si nous examinons maintenant où nous entraîneraient ceux qui demandent une réduction de l'armée ou du budget militaire, nous nous trouvons en présence de deux alternatives: ou bien il faut réduire encore la durée de nos services d'instruction, ou bien il faut diminuer les effectifs en renonçant au principe du service militaire obligatoire. Je ne crois pas que personne de sérieux puisse songer à former des soldats avec moins de temps que celui dont nous disposons actuellement. Reste donc seule la possibilité de la suppression du service militaire obligatoire en relation avec une réduction des effectifs.

Je ne pense pas qu'on puisse poser le problème autrement, et il est urgent que ceux qui poussent la Suisse à la réduction de son armée se rendent compte qu'ils s'attaquent directement à l'un des principes fondamentaux de notre vie nationale.

Notre armée, fondée sur l'obligation pour tous de servir, c'est vis-à-vis de l'étranger l'affirmation du peuple suisse tout entier que, s'il est l'ennemi de tous les conflits et respectueux de tous les droits, il est décidé à rester libre et à défendre son indépendance de toutes ses forces. A l'intérieur notre armée telle qu'elle est, démocratique et nationale, est le grand élément d'union et d'ordre. Elle l'a abondamment démontré pendant ces 10 dernières années.

Enlever à notre armée le principe qui fait sa raison d'être et sa force, enlever à notre peuple une de ces plus anciennes et chères traditions, nous désarmer au milieu d'une Europe profondément troublée et déséquilibrée, c'est lancer aveuglément notre pays dans l'inconnu, c'est prendre une responsabilité formidable, dont je voudrais que chacun fût conscient.